

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Variété. La consommation du gaz en France depuis 1878 et son avenir**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 30 (1889), p. 343-344

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1889\\_\\_30\\_\\_343\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__343_0)

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

VII.

VARIÉTÉ.

*La Consommation du gaz en France depuis 1878 et son avenir.*

Nous extrayons de l'intéressant discours prononcé par notre collègue M. Cornuault, président de la Société technique de l'industrie du gaz, à l'ouverture du Congrès de cette industrie, quelques renseignements sur la consommation annuelle du gaz depuis la dernière Exposition universelle.

A l'Exposition de 1878, le rapporteur du jury compétent établissait que cette consommation, qui s'élevait, en 1872, à 262,000,000 de mètres cubes dans 550 villes avec une population de 8,757,600 habitants, était parvenue à 382,000,000 mètres cubes dans 687 villes avec une population de 9,943,400 habitants, ce qui correspondait, avec les fuites, à une production de 430,000,000 de mètres cubes. C'était en 6 années une augmentation de 25 p. 100 dans le nombre des villes, de 13.5 p. 100 dans celui de la population et de 31.4 p. 100 dans celui de la production.

La statistique générale de la production depuis 1878 donne les chiffres suivants que nous empruntons à l'*Annuaire statistique de 1889* :

	Mètres cubes.
1878. . . . .	430,700,000
1879. . . . .	467,500,000
1880. . . . .	507,800,000
1881. . . . .	536,200,000
1882. . . . .	560,000,000
1883. . . . .	575,000,000
1884. . . . .	576,700,000
1885. . . . .	589,100,000
1886. . . . .	600,700,000
1887. . . . .	610,000,000 (1)
1888. . . . .	628,000,000 (1)

Les villes éclairées au gaz sont au nombre de 687 en 1878, 914 en 1883 et de 1,001 en 1888, avec des populations de 9,943,400, 11,840,000 et 12,680,000 habitants.

L'éclairage au gaz a donc gagné en France depuis la dernière Exposition :

314 villes ou 45 p. 100.  
 2,736,600 habitants ou 27.5 p 100  
 200,000,000 de mètres cubes environ ou 46.5 p. 100.

Comme le fait remarquer M. Cornuault, ces chiffres sont des plus encourageants, car l'accroissement est plus rapide que dans la période précédente, et il y a beaucoup à compter encore sur le développement de la *consommation par tête* dans les villes proprement dites et surtout dans les villes industrielles. L'exemple de Paris, qui se reproduit d'ailleurs dans d'autres centres, suffit à le prouver, car elle y a passé par les chiffres suivants depuis 1872 :

---

(1) Les deux derniers chiffres sont approximatifs.

De 67 <sup>mc</sup> ,79 en 1872	} Années de recensement,
à 79 ,91 en 1876	
à 99 ,18 en 1881	
Et à 107 ,20 en 1886	

et elle atteint au moins 115 mètres cubes actuellement, chiffre encore bien inférieur à ceux qu'on observe dans les grandes villes anglaises.

Ces accroissements ne se manifestent pas, il est vrai, sans des sacrifices sérieux et une propagande active de la part des Compagnies gazières. Elles ont beaucoup à lutter contre le pétrole, dont la distillation plus parfaite qu'autrefois et le perfectionnement des lampes qui le brûlent, font un rival qui n'est pas à dédaigner. Il a fallu pour lui résister que le fournisseur de gaz tendît à se contenter de son bénéfice sur le gaz même et laissât de côté celui qu'il trouvait auparavant sur les appareils.

Il y a encore un vaste champ à exploiter dans la consommation du gaz au point de vue du chauffage, et les Compagnies entrent dans cette voie par les prêts gratuits d'appareils de cuisine et de chauffage. Mais M. Cornuault estime qu'elles devaient aller plus loin, le rôle de l'ingénieur gazier s'arrêtant presque, pour ainsi dire, au seuil de la maison, tandis qu'il y aurait de notables progrès à réaliser sous ce rapport, notamment dans l'utilisation du courant ascensionnel du gaz pour produire une bonne ventilation des appartements.

Au sujet de l'électricité, M. Cornuault admet franchement qu'elle donne des résultats supérieurs à ceux du gaz pour l'éclairage des grandes salles, des théâtres et des établissements de luxe ainsi que des grandes places; mais il fait observer que les Compagnies gazières sont fort bien placées pour installer elles-mêmes l'éclairage électrique. Il donne pour raison de cette assertion que les deux tiers de leur personnel dans les grandes villes est employé aux services administratifs, et qu'il pourrait sans augmentation importante assurer l'exploitation d'une entreprise d'éclairage électrique, tandis qu'une Compagnie d'électricité serait obligée de consacrer un personnel à peu près aussi nombreux aux besoins de sa propre exploitation. D'autre part, le gazier peut créer, dans des îlots choisis, de petites usines en concurrence avec les grandes usines centrales, et demander la force motrice à des machines à gaz. Enfin les industriels emploient pour leur propre éclairage à l'électricité une partie de leur force motrice et réduisent ainsi d'autant la clientèle des Compagnies, qui sont par là exposées à des concurrences que n'ont pas à redouter les usines à gaz.

Il n'est pas douteux que l'électricité en soit encore à la période où elle constitue un éclairage pour les établissements de luxe et les ateliers industriels, et elle ne peut guère jusqu'ici entamer la clientèle domestique dans laquelle la propriété que possède le gaz d'être à la fois un agent de chauffage et d'éclairage, ce qui lui maintiendra longtemps sans doute la prépondérance. Mais, pour atteindre ce résultat, il faut que les Compagnies gazières s'ingénient à découvrir de nouvelles couches d'abonnés en supprimant ou en rendant de plus en plus légère la dépense d'établissement, et en s'efforçant d'améliorer de plus en plus les conditions de consommation du gaz dans les habitations.

G.-A. RENEL.